COMMISSION PERMANENTE
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Décembre 2023
18e Session, N°8

Bulletin

Le mot de la présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,

Lorsque ce numéro du bulletin vous parviendra, la 18e session de la Commission permanente, constituée à la suite de la XXXIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève en décembre 2019, aura célébré ses quatre ans d'existence. En raison des perturbations engendrées par la pandémie de Covid-19, elle poursuivra néanmoins ses travaux pendant les 10 mois qui nous séparent de la XXXIVe Conférence internationale.

Les difficultés et les incertitudes qui auront marqué ce mandat, et ce, nous le savons, jusque dans les mois à venir, nous ont aussi permis de renforcer la collaboration au sein de notre équipe en assumant nos responsabilités quant à la préparation des réunions statutaires, en promouvant le respect des résolutions adoptées et en favorisant l'harmonie entre les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Comme nous l'indiquions dans le précédent numéro, notre Mouvement se doit en effet d'être uni dans l'action et de démontrer qu'il est capable de remplir sa mission et de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins humanitaires croissants.

Notre dernière réunion, qui s'est tenue à Hanoï il y a quelques jours à peine, à l'occasion de la 11e Conférence régionale Asie-Pacifique, nous a permis de rencontrer les dirigeants et dirigeantes des Sociétés nationales de cette vaste région géographique, si cruellement touchée à l'heure actuelle par des conflits et des catastrophes aux conséquences aussi graves que douloureuses.

Ce bulletin m'offre l'occasion d'exprimer mes plus vifs remerciements aux instances dirigeantes de la Croix-Rouge du Viet Nam et de la Fédération internationale pour leur invitation à participer à cette 11e Conférence régionale en qualité d'observateurs, ainsi que pour leur soutien à l'organisation de la 13e réunion de la 18e session de la Commission permanente.

Dans ce numéro

Le mot de la présidente 1

XXXIVe Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2024: un pas de plus
Les ordres du jour et les résolutions prennent forme 3
Prix du Mouvement 2024 – Appel à candidatures 3

Décider pour agir : traduire les résolutions en actes
Le coût humain de la guerre en milieu urbain 5

La parole aux membres de la Commission permanente
Entretien avec Niamh Lawless et Katrin Wiegmann 6

Opinion
Plus que jamais, il est temps de nous montrer à la hauteur de nos ambitions en matière de climat 9

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : https://standcom.ch/meetings-and-decisions/

Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
19 Avenue de la Paix, 1202 Genèce, Suisse
E-mail: standing.commission@standcom.ch
Site web: www.standcom.ch

Lors de la réunion à Hanoï, la Commission permanente « *a fait part de sa vive préoccupation face aux conséquences dévastatrices qu'entraîne, pour les civils, l'escalade dramatique des hostilités en Israël et à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Elle a également exprimé sa solidarité avec tous les volontaires et les membres du personnel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui œuvrent dans le cadre de ce conflit.*

Ces volontaires et employés n'ont ménagé aucun effort pour apporter assistance et protection aux populations touchées et aux plus vulnérables, en s'en tenant aux Principes fondamentaux et aux valeurs du Mouvement. La Commission permanente a tenu à faire part de sa profonde tristesse et à rendre hommage à ceux qui ont été tués ou blessés alors qu'ils s'employaient à porter secours aux victimes des violences.

Elle a également réaffirmé à quel point il est important que toutes les parties fassent preuve de retenue et respectent les obligations qui leur incombent au titre du droit international humanitaire et des Conventions de Genève. La population civile doit être épargnée et les parties aux hostilités doivent permettre et faciliter l'accès à l'aide humanitaire et aux ressources essentielles dont les civils ont besoin. Les travailleurs humanitaires, le personnel de santé et les structures médicales doivent être protégés en tout temps et doivent pouvoir fournir leurs services vitaux sans entrave.

En ces temps sombres, la Commission permanente appelle à plus d'HUMANITÉ ».

En plus d'aller de l'avant dans nos discussions sur les contenus, la gestion et l'organisation des réunions statutaires à venir, à savoir la XXXIVe Conférence internationale et le Conseil des Délégués de 2024, nous avons abordé d'autres sujets qui touchent le Mouvement international, comme les progrès accomplis dans la mise en pratique de l'Accord de Séville 2.0, entre autres.

La Commission permanente a accueilli M. Olivier Ray, directeur du Département de la mobilisation, du Mouvement et des partenariats du CICR, en tant que second représentant du CICR. Elle a également exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à Francesco Rocca et à Katrin Wiegmann pour le dévouement et l'engagement dont ils ont fait preuve au sein de la Commission permanente au cours des six et quatre dernières années, respectivement. La Commission leur souhaite ses meilleurs vœux de réussite dans leurs projets futurs.

Avant de conclure, je tiens d'ores et déjà à féliciter la nouvelle présidente de la Fédération Internationale, Kate Forbes, récemment élue par l'Assemblée générale extraordinaire de la Fédération internationale, et lui souhaiter officiellement la bienvenue en tant que nouvelle membre de la Commission permanente.

Je voudrais en outre remercier tous ceux et toutes celles qui ont aimablement contribué à ce numéro en rédigeant des articles. Mes remerciements vont tout particulièrement à Mme Yolanda Kakabadse, présidente du Centre sur le changement climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour son article d'opinion intitulé « Plus que jamais, il est temps de nous montrer à la hauteur de nos ambitions en matière de climat ».

Par ailleurs, je demande de nouveau à tous les membres de la Conférence internationale de participer activement aux différentes phases de consultation et de faire part de leurs suggestions et de leurs préoccupations à la Commission permanente.

Enfin, je vous encourage tous, Sociétés nationales comme États parties aux Conventions de Genève, à entretenir un dialogue actif dans vos pays respectifs et à contribuer ainsi à la préparation de ce forum unique, qui doit garantir l'existence d'un espace humanitaire neutre.

Me réjouissant par avance de la collaboration de tous les membres de la Conférence internationale et de leur engagement à la réussite des réunions statutaires, je vous adresse, chers lecteurs, chères lectrices, mes plus cordiales salutations et mes meilleurs vœux pour l'année 2024,

Mercedes Babé

XXXIVe Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2024 : un pas de plus

Les ordres du jour et les résolutions prennent forme

La Commission permanente est reconnaissante aux membres de la Conférence internationale et ceux du Conseil des Délégués pour leurs commentaires reçus depuis mars 2023 sur les concepts et présentation des thèmes proposés pour les ordres du jour de ces deux importantes réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge prévues en octobre 2024 à Genève. Avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Fédération internationale des Sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), les co-organisateurs de ces événements, la Commission permanente est pleinement mobilisée dans le compte à rebours des préparatifs avec deux importantes échéances : la diffusion en avril 2024 des convocations, projets provisoire d'ordre du jour et programme et des projets zéro de résolutions, et en septembre 2024 de tous les documents officiels de travail.

Tant le Conseil des Délégués avec ses 193 membres issus du Mouvement que la XXXIVe Conférence internationale avec 196 membres supplémentaires États parties aux Conventions de Genève et de nombreux observateurs, sont primordialement des fora de dialogue et de décision humanitaires. Tous leurs membres sont tenus par leur engagement à se conformer aux Principes fondamentaux du Mouvement, notamment à préserver la neutralité politique de ces réunions, et d'œuvrer à construire des consensus pour apporter des réponses communes à des préoccupations humanitaires de première importance.

C'est le sens des consultations actuellement en cours sur les premiers éléments de résolutions qu'il est envisagé de soumettre en 2024 à la XXXIVe Conférence internationale et au Conseil des Délégués. Ces consultations se poursuivront sous différentes formes jusqu'en octobre 2024 avec les représentants des Sociétés nationales et des gouvernements. Chacun est invité à saisir ces occasions et contribuer activement à renforcer le soutien aux résolutions en préparation.

Quelques dates importantes

2023	
22 décembre	Echéances de la consultation sur les éléments de résolutions de la Conférence et du Conseil
2024	
Avril	Convocations, projets provisoires d'ordre du jour et projets zéro de résolutions publiés pour consultation
6-7 mai	Réunion préparatoire pour les membres de la XXXIVe Conférence internationale
Septembre	Envoi des documents officiels de travail
27-28 octobre	Conseil des Délégués
28-31 octobre	XXXIVe Conférence internationale

Prix du Mouvement 2024 – Appel à candidatures

La Commission permanente rappelle son invitation du 26 octobre 2023 à toutes les composantes du Mouvement à soumettre d'ici au 31 janvier 2024 leurs propositions de candidatures pour la Médaille Henry Dunant et le Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité. La Commission permanente encourage à proposer des candidats dont les actions accomplies sont de nature exceptionnelle, tout en mettant en avant la diversité, l'inclusion et l'intégrité.

Les candidatures doivent être préparées après une lecture attentive des documents pertinents disponibles sur le site web de la Commission permanente.

XXXIVe Conférence internationale : des éléments de résolutions à un ordre du jour provisoire

Toujours sous le thème **Gérer l'incertitude – Renforcer l'humanité**, les trois piliers thématiques de la Conférence offriront un cadre aux résolutions ainsi qu'aux discussions en séances plénières, en Commissions et lors des manifestations parallèles qui seront inscrits dans le projet provisoire d'ordre du jour et programme :

1. **Promouvoir une culture de respect du droit international humanitaire (DIH) à travers le monde**
2. **Faire face aux besoins et aux risques humanitaires en restant fidèle à nos Principes fondamentaux**
3. **Favoriser une action locale durable**

Les éléments possibles pour cinq résolutions sont actuellement soumis à consultation jusqu'au 22 décembre 2023 (voir encadré ci-contre) et serviront de base aux projets zéro de résolution à paraître en avril 2024.

D'autres indications seront fournies début 2024 pour les participants intéressés à organiser des manifestations parallèles ou à prendre des engagements volontaires en rapport avec les thèmes de la XXXIVe Conférence internationale.

Veuillez cliquer ici pour accéder aux documents et informations disponibles sur la XXXIVe Conférence internationale.

Les éléments de cinq résolutions actuellement soumis à consultation pour la XXXIVe Conférence internationale :

- Vers une culture universelle du respect du droit international humanitaire
- Prévenir et réduire au minimum les menaces numériques qui pèsent sur les personnes touchées par un conflit armé
- Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe au moyen de lois globales relatives aux catastrophes
  Annexe : Lignes directrices sur la gestion des risques de catastrophe – Version Pilote
- Développer le leadership, les capacités et la mise en œuvre de l'action humanitaire au niveau local et renforcer la résilience
- Protéger les personnes contre les conséquences des phénomènes extrêmes sur le plan humanitaire : travailler ensemble pour renforcer l'action anticipative

Les membres de la Conférence internationales sont invités à part de leurs commentaires sur ces éléments possibles des résolutions par courriel à conferences@rcrcconference.org

Conseil des Délégués 2024 : des éléments de résolutions à un ordre du jour provisoire

Les éléments possibles pour huit résolutions sont actuellement soumis à consultation jusqu'au 22 décembre 2023 et serviront de base aux projets zéro de résolution à paraître en avril 2024 :

- Stratégie 2024-2030 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative à la migration
- Prolongation de la Stratégie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative au rétablissement des liens familiaux (2020-2030)
- Les armes et le droit international humanitaire
- Les guerres en milieu urbain : appel solennel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Réaffirmer le rôle du Mouvement en tant que facteur de paix et de résilience
- La protection au sein du Mouvement : améliorer l'impact collectif du Mouvement en matière de protection des personnes
- Précisions relatives à la résolution 2 du Conseil des Délégués de 2017 « Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » (CD/17/R2)
- Appel à respecter et à soutenir l'action humanitaire fondée sur des principes

Les Sociétés nationales sont invitées à faire part de leurs commentaires sur ces éléments possibles des résolutions par courriel à conferences@rcrcconference.org. D'autres propositions pourraient suivre.

Veuillez cliquer ici pour accéder à la page des documents et informations disponibles sur le Conseil des Délégués de 2024.

Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

En 2019, la XXXIIIe Conférence internationale a adopté huit résolutions, auxquelles sont venus s'ajouter 151 engagements pris à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté 12 résolutions en 2019 et 13 résolutions en 2022. Les résolutions et les engagements sont autant d'appels en faveur d'une action humanitaire qui change la donne. Cette section met en lumière certains des progrès accomplis.

Le coût humain de la guerre en milieu urbain

Bien que la guerre urbaine ne soit pas un phénomène nouveau et que ses conséquences humanitaires ne lui soient pas exclusivement propres, elle cause des souffrances et des dévastations de bien plus grande ampleur que les hostilités qui éclatent dans des zones moins peuplées. Les conflits armés se déroulant en milieu urbain font de nombreuses victimes civiles et entraînent des souffrances profondes et durables sur le plan physique et mental, ainsi que la destruction massive d'habitations et d'infrastructures civiles vitales. La perturbation des services essentiels – tels que les soins de santé, l'approvisionnement en eau et en nourriture, l'assainissement, le traitement des déchets, la fourniture d'électricité et l'éducation – fait payer un lourd tribut aux populations.

Dans sa résolution 6 intitulée « La guerre en milieu urbain », adoptée au Conseil des Délégués de 2022, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) s'est dit profondément préoccupé par les conséquences humanitaires dévastatrices de la guerre urbaine, dont son personnel et ses volontaires sont les témoins. Il a également adopté un Plan d'action pour la période 2022-2027 qui guidera ses efforts visant à : collecter des informations plus précises sur l'impact humanitaire de la guerre en milieu urbain ; renforcer sa réponse opérationnelle ; attirer l'attention sur les conséquences humanitaires catastrophiques des conflits urbains ; et influencer les États et les parties aux conflits, à travers des activités de diplomatie humanitaire, pour les amener à renforcer leurs cadres juridiques et politiques et influer sur la conduite des hostilités dans les zones urbaines. Un Groupe de référence du Mouvement a été constitué début 2023 pour coordonner la mise en œuvre du Plan d'action, diffuser les dernières informations et faciliter l'échange d'expériences opérationnelles. Il rassemble désormais 41 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le Groupe de référence du Mouvement élabore des fiches d'information sur des sujets humanitaires qui touchent à la guerre urbaine, contribue à la communication publique du Mouvement sur ce thème et est en train de finaliser un cours en ligne sur les conflits en milieu urbain destiné à la plateforme d'apprentissage de la Fédération internationale. Plusieurs Sociétés nationales ont par ailleurs organisé des journées d'étude, des conférences, des expositions de photos et des séminaires consacrés à la guerre urbaine. Les efforts de diplomatie humanitaire déployés par le Mouvement ont fait l'objet de discussions centrées sur l'utilisation d'armes explosives dans les zones habitées ainsi que sur la promotion de la « Déclaration de Dublin ».

Le Mouvement se réjouit à la perspective de travailler avec les États pendant l'année à venir pour faire en sorte que, lors de la XXXIVe Conférence internationale qui aura lieu en octobre 2024, les défis posés par la guerre urbaine soient pleinement compris et reconnus, et – tout aussi important – que des mesures concrètes soient proposées, adoptées et mises en œuvre dans les prochaines années, afin que nous puissions mettre un terme aux souffrances et aux destructions à grande échelle qui accompagnent si souvent la guerre en milieu urbain.

Par **Eve Massingham**

Conseillère politique chargée de la guerre en milieu urbain
Unité armes et conduite des hostilités, CICR

emassingham@icrc.org

et **Tobias Ehret**

Conseiller principal
Croix-Rouge de Norvège

tobias.ehret@redcross.no

Pour en savoir plus :
- Le coût humain de la guerre en milieu urbain | Article complet sur le blog du site rcrcconference.org
- La guerre en milieu urbain : prévenir et traiter les conséquences humanitaires pour les civils | Rapport du CICR

La parole aux membres de la Commission permanente

Entretien avec Niamh Lawless et Katrin Wiegmann

Niamh Lawless est secrétaire générale adjointe pour la politique de gestion, la stratégie et les services généraux à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Elle dispose de plus de 35 ans d'expérience dans le secteur international à but non lucratif et les secteurs public et privé. Avant de rejoindre la FICR, elle était secrétaire générale de la Croix Rouge néo zélandaise.

Katrin Wiegmann est responsable de la stratégie institutionnelle et du développement organisationnel au Comité international de la Croix Rouge (CICR). Humanitaire dans l'âme, elle travaille depuis plus de 16 ans au sein du Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.

Quels sont, selon vous, les deux principaux défis auxquels le Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge doit faire face ?

Niamh: merci de poser cette question, qui est très intéressante. Sans l'ombre d'un doute, les défis les plus importants sont, à mon avis, le changement climatique et le manque de fonds nécessaires pour répondre aux besoins croissants dans le domaine humanitaire et en matière de développement dans le monde.

J'ai lu récemment un article d'Hugo Slim (un vétéran du Mouvement) dans lequel il explique que, s'agissant du travail humanitaire dans le futur, ce n'est pas l'urgence climatique qui va venir s'ajouter à d'autres situations d'urgence mais c'est plutôt elle qui va devenir la situation

d'urgence principale à laquelle d'autres viendront s'ajouter. Je suis entièrement d'accord avec lui. Nous constatons déjà comment les catastrophes et les situations d'urgence sanitaire liées au climat se multiplient à un rythme sans précédent. Le changement climatique a pour effet d'augmenter non seulement le nombre de catastrophes majeures partout dans le monde mais également l'ampleur des dégâts. L'édition 2020 du Rapport sur les catastrophes dans le monde publié par la FICR signale qu'au cours des dix dernières années seulement, 83 pour cent de toutes les catastrophes ont été causées par des phénomènes climatiques (inondations, tempêtes et vagues de chaleur). Ces sinistres ont entraîné la mort de plus de 410 000 personnes et touché 1,7 milliard de personnes !

Le changement climatique constitue également un des principaux facteurs de déplacement des populations, d'épidémies et, à la longue, de conflits en raison de l'intensification de la lutte pour les ressources. C'est exactement là où, à mon avis, le manque de ressources est étroitement lié à la crise climatique : comme dans chaque crise, ce manque peut transformer toute situation critique en une véritable catastrophe. Les fonds nécessaires pour faire face à ces crises complexes et prolongées n'augmentent pas suffisamment pour répondre aux besoins humanitaires croissants alors que les besoins en ressources pour intervenir avant, pendant et après une catastrophe naturelle sont immenses.

Une hausse sensible du financement est donc nécessaire pour s'adapter au changement climatique et aider les populations à réduire les risques, à mieux se protéger et à se préparer aux situations d'urgence. Comme nous le savons tous, ce sont les pays qui contribuent le moins au problème qui sont directement confrontés aux effets dévastateurs du changement climatique. Prenez les îles du Pacifique, par exemple. Leurs habitants ne sont responsables que de 0,03 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre mais figurent pourtant parmi les premiers à ressentir les effets du changement climatique : inondations, érosion du littoral, ondes de tempête et forte dégradation des récifs coraliens.

Je pense, de façon générale, que nous avons besoin d'une hausse significative de fonds pour financer l'ensemble de notre travail humanitaire et pas uniquement pour celui en rapport avec le changement climatique et d'autres appels d'urgence. Les déséquilibres du financement au niveau mondial ne font qu'empirer. Certains de nos appels de fonds d'urgence ne reçoivent que dix pour cent du montant nécessaire alors que d'autres sont entièrement financés. Enfin, si je peux ajouter à cela un troisième élément : la menace qui plane aujourd'hui sur l'humanité et à laquelle celle ci devra continuer de faire face à l'avenir n'est pas un problème que le Mouvement peut régler seul.

Katrin: Niamh, je suis tout à fait d'accord avec toi. Et même si un lien de causalité clair entre le changement climatique et les conflits doit encore être établi, beaucoup de zones affectées par des conflits sont déjà touchées par le changement climatique, et le seront de plus en plus. Cela dit, je pense que la polarisation, la fragmentation et les clivages politiques à l'échelle mondiale représentent des défis immenses qui sont à l'origine de beaucoup d'insécurité et d'instabilité. Nous devons rester solides et continuer d'être une lueur d'espoir pour l'humanité, tout en veillant à ne pas être politisés. Enfin, je pense que nous devons encore prendre la mesure de l'accélération du changement apporté par l'intelligence artificielle, que ce soit en termes de nouvelles vulnérabilités et de nouvelles méthodes de guerre ou de prestation de services et de façon de travailler. C'est incroyable qu'en si peu de temps, l'intelligence artificielle ait déjà transformé tant d'aspects de notre vie, et je pense qu'elle sera source de nombreuses difficultés mais aussi de possibilités à exploiter pour notre Mouvement dans les années à venir.

Comment pouvons-nous davantage mettre en avant les principes et valeurs humanitaires sur lesquels notre Mouvement est fondé ?

Katrin: c'est une question essentielle, en particulier dans un monde où nos principes sont – une fois de plus – menacés. Comme indiqué plus haut, nous avons de plus en plus le sentiment de vivre dans une époque de forte polarisation, de fragmentation, d'information mensongère et de désinformation, avec des conflits prolongés et l'ouverture de nouveaux fronts. Certes, de façon générale, nos principes ont résisté à l'épreuve du temps, que ce soit pour encadrer notre travail humanitaire ou pour le rendre possible, mais ils ont également souvent été mal compris et contestés, et doivent en permanence être expliqués en fonction du contexte et des tendances.

Cette question sur la façon dont nous pouvons davantage mettre en avant les principes et valeurs humanitaires est donc importante. Je pense qu'il existe trois mesures principales. Tout d'abord, nous devons nous assurer qu'à tous les niveaux du Mouvement, ces principes et valeurs sont compris et que nous pouvons nous rattacher à eux. Ensuite, nous nous basons sur nos principes pour prendre des décisions sur des questions d'éthique, de fonctionnement et de stratégie qui sont complexes par nature. Très souvent, il n'existe pas de réponse simple et il faut parfois choisir entre le mauvais et le pire, entre un effet à court terme et à long terme, tout en travaillant sous forte pression. Je pense qu'il serait utile de proposer et de créer des espaces de dialogue entre pairs destinés à encourager le soutien et les échanges ; des espaces où les preneurs de décisions peuvent discuter et tirer parti de l'expérience acquise sur la meilleure façon d'appréhender les problèmes. J'estime que les échanges entre pairs et la critique constructive sont des outils très utiles pour trouver des solutions innovantes à des problèmes pour lesquels il n'existe aucune réponse clairement définie.

De plus, il est essentiel d'adopter un comportement fidèle à ces principes aux niveaux les plus élevés de nos organisations respectives. Cela permet d'envoyer un signal clair à l'interne comme à l'externe sur notre attachement aux Principes fondamentaux. L'équipe de direction doit montrer l'exemple en « incarnant » de façon systématique ces principes dans leur prise de décision, leurs paroles et leurs actes. Enfin, il est important de poursuivre le travail visant à accroître la redevabilité et l'intégrité. Nous disposons déjà de mécanismes à cette fin dans le cadre du Mouvement et nous devons veiller à ce qu'ils restent efficaces et transparents.

En guise de conclusion, il faut, pour mettre en avant les principes et valeurs humanitaires, adopter une approche multidimensionnelle qui regroupe l'engagement de la direction, le dialogue, la redevabilité et l'adaptabilité dans un monde en constante évolution. Il s'agit d'une excellente occasion d'investir dans ce domaine aujourd'hui, non seulement pour l'importance que ces principes revêtent dans le travail du Mouvement, mais également parce que nous allons bientôt célébrer leur soixantième anniversaire.

Opinion

Plus que jamais, il est temps de nous montrer à la hauteur de nos ambitions en matière de climat

Telle est la triste réalité de notre monde post-pandémique : alors même que des guerres nouvelles et imprévisibles menacent d'accaparer notre attention, nos préoccupations et nos ressources, la crise climatique et environnementale continue de s'aggraver inexorablement.

De nouvelles recherches menées par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont montré que le climat ou les phénomènes météorologiques extrêmes sont des facteurs qui ont contribué à la grande majorité – 94% selon cette analyse – de toutes les catastrophes « naturelles » qui se sont produites entre 2018 et 2022.

Le Rapport sur les catastrophes dans le monde publié l'année dernière par la Fédération internationale nous apprend que le nombre total de décès dus à des catastrophes à l'échelle mondiale est en baisse depuis les années 1960, grâce à l'amélioration des prévisions météorologiques, des systèmes d'alerte précoce et des procédures d'évacuation. Mais la diminution la plus marquée a été enregistrée entre les années 1960 et 1970, ajoute le Rapport, et « aucune tendance claire » ne s'est dégagée depuis lors.

Des études d'attribution récentes mettent par ailleurs au jour l'impact de la crise climatique sur la planète. La longue période de sécheresse qui a frappé les bassins du Tigre et de l'Euphrate, par exemple, était 25 fois plus probable dans le monde d'aujourd'hui qu'elle ne l'aurait été en l'absence de changement climatique.

En mai et juin derniers, le changement climatique a eu pour effet de plus que doubler le risque de conditions météorologiques extrêmement propices aux feux de forêt dans l'est du Canada. De même, en septembre, la probabilité que l'Amérique du Sud soit touchée par une vague de chaleur extrême a été multipliée par au moins 100, et les précipitations extrêmes qui ont contribué aux crues éclairs meurtrières en Libye sont considérées 50% plus abondantes du fait du changement climatique.

En bref, **le monde d'extrêmes climatiques plus fréquents, plus intenses et moins prévisibles que l'on nous annonçait est déjà là**. Mais comment y faire face ?

Chronologie des catastrophes

Nous devons prendre en compte les informations sur la météo et le climat tout au long de la chronologie des catastrophes, depuis la préparation jusqu'à la planification à long terme en passant par l'alerte précoce et l'action rapide, le relèvement ainsi que la réduction des risques. Lorsque nous « reconstruisons mieux » après une catastrophe, nous devons nous efforcer d'atténuer les chocs intenses à venir en nous appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles en matière de climat pour intégrer l'adaptation dans le processus de relèvement.

Les mesures axées sur l'action anticipative ou précoce faisant partie des objectifs d'adaptation les plus faciles à atteindre, elles devraient être intensifiées – le dernier rapport de l'ALNAP décrit les efforts déployés en ce sens par la Fédération internationale comme « l'un des changements les plus significatifs observés dans le système [humanitaire] ».

La Fédération internationale dirige en outre le quatrième pilier de l'initiative des Nations Unies Alertes précoces pour tous, consacré aux capacités de préparation et de réaction et qui prévoit des investissements à hauteur d'un milliard de dollars US. Le Plan d'action au niveau des décideurs lié à cette initiative a été présenté lors de la COP27 l'année dernière.

Action locale

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doivent promouvoir les initiatives d'adaptation menées au niveau local et tirer parti de leur réseau inégalé de volontaires – dont beaucoup, si ce n'est la majorité, sont des jeunes – pour concrétiser les ambitions en matière d'action locale et éclairer les choix politiques mondiaux. Mobiliser les jeunes

au moyen de stratégies telles que le Sommet jeunesse et climat et l'Enquête sur l'action climatique des jeunes, tous deux coordonnés par le Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le climat, constitue une piste pour relever le défi sans précédent posé par la crise climatique.

En faisant appel au Centre sur le climat (l'un des six centres de référence de la Fédération internationale à travers le monde), le Mouvement peut fonder ses politiques et ses pratiques sur les toutes dernières avancées en matière de climatologie. Nous restons à votre entière disposition.

De manière générale, la diffusion des connaissances les plus récentes relatives à l'atténuation et l'adaptation aidera les acteurs locaux à mieux se préparer à l'évolution des risques climatiques et environnementaux.

Il est à tout le moins encourageant que plus de la moitié des Sociétés nationales aient signé la Charte sur le climat et l'environnement, laquelle les engage, en accord avec le principe « ne pas nuire », à « prévenir, réduire et gérer » les dommages causés à l'environnement et au climat tout en continuant de fournir une aide humanitaire efficace.

Nous vivons à une ère où il est plus urgent que jamais de réaliser les ambitions en matière de climat que nous nous étions fixées pour la première fois en 2020, et je suis convaincue que nous sommes sur la bonne voie.

Par **Yolanda Kakabadse**

Yolanda Kakabadse préside le conseil de direction du Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le climat. Elle a été ministre de l'Environnement de l'Équateur de 1998 à 2000 et présidente de WWF International de 2010 à 2017.